



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la préfecture de Nanterre
le 26 MAI 2021
et publié le 26 MAI 2021
Le directeur général des services

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Vœu demandant le maintien du bureau de Poste dans le quartier des Blagis

Séance du 20 mai 2021

Convocation du 14 mai 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt mai à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quatorze mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par M. Philippe Laurent

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 20 mai 2021

OBJET : Vœu demandant le maintien du bureau de Poste dans le quartier des Blagis

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le plan stratégique de La Poste lié à l'évolution des volumes d'activités et comprenant une adaptation du réseau en fonction de la fréquentation des bureaux de Poste,

Considérant la fréquentation du bureau de Poste aux Blagis,

Considérant les besoins exprimés dans le cadre de la démarche Parlons ensemble des Blagis,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le vœu annexé à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent

Le 20 mai 2021

**• Vœu en faveur du maintien du bureau de Poste dans le quartier des Blagis
adopté lors de la séance du conseil municipal du 20 mai 2021**

Depuis des années, l'entreprise publique La Poste, propriété de l'Etat et de la Caisse des dépôts et consignations, laisse entendre de façon régulière son intention de fermer le bureau situé rue de Bagneux, au regard, selon elle, de la fréquentation observée en diminution permanente. Ainsi, les fermetures inopinées du bureau de poste pour quelques heures ou quelques jours, par manque de personnel selon les dirigeants locaux du groupe, sont de plus en plus fréquentes.

Depuis des années, la Ville s'est opposée avec succès à cette fermeture, car elle considère qu'il est essentiel de maintenir une offre de service public de proximité et de qualité pour tous, dans tous les quartiers. Aujourd'hui, la menace est beaucoup plus présente selon les intentions affichées par les dirigeants locaux du groupe La Poste.

Cette fermeture, si elle se confirmait malgré notre ferme opposition, marquerait un nouveau recul de la présence postale en milieu urbain, et la disparition d'un service public important dans la vie quotidienne des Scéens et des habitants des communes voisines.

Ainsi,

- considérant le recul et la disparition d'un service public de proximité,
- considérant les désagréments qu'occasionnerait cette fermeture à la population,
- considérant le légitime mécontentement des usagers et des habitants que provoquerait une mesure de fermeture pure et simple du bureau de Sceaux – Les Blagis,
- considérant que cette éventuelle fermeture viendrait en totale contradiction avec la démarche « Parlons ensemble des Blagis » engagée en mars 2021 dans l'objectif précisément d'améliorer les conditions d'habitat et de vie dans le quartier des Blagis,
- considérant que l'Etat est l'unique actionnaire du groupe la Poste soit directement, soit au travers de la Caisse des dépôts et consignations,

les élus du conseil municipal de Sceaux demandent :

- au groupe La Poste de maintenir en activité le bureau de poste Sceaux- Les Blagis situé dans le quartier des Blagis,
- au représentant de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine, à savoir le préfet, de solliciter les représentants de l'Etat au conseil d'administration du groupe La Poste pour obtenir ce maintien en activité,
- au gouvernement français de mettre en accord ses engagements récents dans le cadre notamment du programme « Services publics + » avec ses actes, en demandant au groupe La Poste un moratoire de son programme de fermeture des bureaux de poste.